



S'abonner à un panier de légumes du Jardin d'Astrée, c'est trouver chaque semaine ses légumes, dans un panier au format désiré, sur le lieu de dépôt que vous avez choisi.

Nos **légumes de saison sont cultivés localement** selon le cahier des charges de **l'agriculture biologique**.

C'est également un **geste de solidarité** car vous contribuez à financer notre action d'accompagnement vers l'emploi de demandeurs d'emploi fragilisés.

A travers nous, vous adhérez au Réseau Cocagne qui fédère les Jardins de Cocagne partout en France (www.reseaucocagne.asso.fr).



L'adhésion au CILDEA

Le Jardin d'Astrée est une des activités du CILDEA. Pour bénéficier d'un abonnement aux paniers de légumes produits et distribués par le Jardin d'Astrée, vous devez **adhérer au CILDEA** chaque année.

Une adhésion annuelle de 25 € est **obligatoire**. A travers elle, vous soutenez notre association et vous vous engagez à nos côtés. Cette adhésion correspond à 8 € versés au CILDEA et 17 € versé au Réseau Cocagne.

Le montant de celle-ci apparait sur la première facture puis chaque année sur la facture du mois de janvier.



Les paniers de légumes

Vous pouvez vous abonner à deux formats de paniers de légumes livrés chaque semaine sur le point de dépôt que vous avez choisi :

- ✓ **Le panier** pour une famille de 2 à 3 personnes pour 9€00 par semaine, soit 4 à 6 légumes différents.
- ✓ **Le grand panier** pour une famille de 4 à 5 personnes pour 15€50 par semaine, soit 5 à 7 légumes différents.

La composition de chaque format de panier est indiquée dans la Feuille de chou hebdomadaire jointe à votre panier ou sur www.jardin-astree.cildea.asso.fr.

Nos légumes sont cultivés à Saint-Etienne-le-Molard selon le cahier des charges de **l'agriculture biologique** (il nous arrive d'acheter des légumes AB pour faire face à une perte de production).

Nos légumes sont distribués dans des cagettes. Celles-ci sont **la propriété du CILDEA**. Nous vous remercions de nous les ramener chaque semaine.





Les lieux de dépôt

Vous pouvez retirer votre panier :



Tous les mardis,

- ✓ à **Boën-sur-Lignon** à la Maison Moizieux (à partir de 14h30),
- ✓ à **Boën-sur-Lignon** à la Cité Scolaire (à partir de 14h00),
- ✓ à **Sail-sous-Couzan** à l'Épicerie Couzannaise (de 17h00 à 18h30),
- ✓ à **Chalmazel-Jeansanière** à la Cure du village (à partir 16h30),



Tous les jeudis,

- ✓ à **Champdieu**, au Comptoir de Campagne (à partir de 15h30),
- ✓ à **Marcilly**, au Meubles Briat (à partir de 16h00),
- ✓ à **Saint-Germain-Laval**, au Cheval Blanc (à partir de 17h00),



Tous les vendredis,

- ✓ à **Saint-Etienne-le-Molard**, au Jardin d'Astrée (à partir de 10h30),
- ✓ à **Saint-Etienne-le-Molard**, chez Monsieur Berger (à partir de 11h00),
- ✓ à **Savigneux** à la Biocoop (à partir de 11h30),
- ✓ à **Montbrison** au Centre Social (de 15h00 à 18h30),
- ✓ à **Balbigny** à la Menuiserie Verne (à partir de 14h00),
- ✓ à **Feurs** au magasin AMA (à partir de 14h30),
- ✓ à **Montrond les Bains** à la MJC (de 15h00 à 18h30).

Nous vous remercions de **consigner votre passage** sur le document prévu à cet effet.
Les paniers sont nominatifs. **Merci de ne retirer que le panier avec votre nom.**



Cocagnebio

Nous utilisons le logiciel Cocagnebio produit par la SCIC Jardin d'Octets dont le CILDEA est coopérateur.

Sur le site www.jardin-astree.cildea.asso.fr, chaque adhérent du CILDEA dispose d'un compte nominatif auquel il peut se connecter pour connaître la situation de son adhésion, de son abonnement, y trouver la composition des paniers, modifier les livraisons de ses paniers, acheter des produits complémentaires, ...



La Feuille de Chou

Chaque semaine, vous trouvez dans votre panier la Feuille de chou du CILDEA – Jardin d'Astrée. Ce petit journal interne vous informe de la vie de votre association, des événements organisés par les associations partenaires sur le territoire mais aussi profiter de conseils culinaires. De manière contractuelle, vous y trouver les informations relatives à la composition des paniers et à la provenance des légumes.

Le Jardin d'Astrée est un Chantier d'Insertion porté par le CILDEA, association loi 1901 à but non lucratif.

Jardin d'Astrée
37 chemin du Bief, 42130 Saint-Etienne-Le Molard
07 70 11 92 71 / jardin-astree@cildea.asso.fr
www.jardin-astree.cildea.asso.fr

CILDEA
Maison Moizieux, rue de la Chaux, 42130 Boën sur Lignon
04 77 97 32 74 / contact@cildea.asso.fr
www.cildea.asso.fr



Achat de produits complémentaires

Sur www.jardin-astree.cildea.asso.fr ou dans la Feuille de chou, nous informons de la vente de produits complémentaires. Vous pouvez commander des produits dans la limite des stocks disponibles sur votre compte Cocagnebio ou en nous contactant.

Ces produits sont joints à votre panier et facturés en fin de mois.



La durée de l'abonnement et les congés

Vous restez abonné tant que vous le souhaitez. Pour mettre fin à votre abonnement, il suffit de nous contacter par tout moyen à votre disposition **un mois à l'avance**.

Vous êtes en congés, pas de problème ! Vous pouvez :

- ✓ offrir votre panier aux demandeurs d'asile du CADA de Vêtre sur Arzon. Il suffit de nous en informer ou de le faire livrer au Dépôt Solidarité - CADA de Vêtre sur Arzon.
- ✓ offrir votre panier à un proche, qui le retirera sur le point de dépôt de votre choix.
- ✓ changer de lieu de dépôt.
- ✓ annuler votre panier jusqu'à 4 fois dans l'année. Les paniers annulés ne sont pas facturés.

Vous pouvez nous faire part de votre choix jusqu'à la veille 7h00 du matin. **Tout panier distribué est dû.**



Les modes de paiement

Nous vous facturons les paniers retirés à mois échu. Votre facture est téléchargeable sur votre compte Cocagnebio sur www.jardin-astree.cildea.asso.fr chaque début de mois.



Par mandat de prélèvement SEPA :

Pour votre règlement, vous devez nous communiquer le mandat de prélèvement SEPA complété (joint à votre bulletin d'adhésion), accompagné d'un relevé d'identité bancaire. Chaque mois, nous retirerons la somme facturée entre le 15 et le 20 du mois.



Par chèque :

Si vous souhaitez payer par chèque, vous pouvez nous apporter ou nous transmettre par la poste un chèque du montant dû.



Le parrainage d'un nouvel adhérent :

Lorsque vous parrainez un nouvel adhérent, nous vous offrons deux paniers gratuits. Votre filleul nous donne votre nom sur son bulletin d'adhésion. Nous vous informerons alors que vous bénéficiez de deux paniers gratuits. Nous ne vous facturerons pas deux paniers qui vous ont été livrés.

Le Jardin d'Astrée est un Chantier d'Insertion porté par le CILDEA, association loi 1901 à but non lucratif.

Jardin d'Astrée

37 chemin du Bief, 42130 Saint-Etienne-Le Molard
07 70 11 92 71 / jardin-astree@cildea.asso.fr
www.jardin-astree.cildea.asso.fr

CILDEA

Maison Moizieux, rue de la Chaux, 42130 Boën sur Lignon
04 77 97 32 74 / contact@cildea.asso.fr
www.cildea.asso.fr



Vos informations personnelles

Elles seront utilisées pour le traitement informatique de votre adhésion. Elles sont susceptibles d'être communiquées au réseau Cocagne. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case sur le bulletin d'adhésion.

En application des articles 39 et suivant la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification.

Le Jardin d'Astrée est un Chantier d'Insertion porté par le CILDEA, association loi 1901 à but non lucratif.

Jardin d'Astrée

37 chemin du Bief, 42130 Saint-Etienne-Le Molard
07 70 11 92 71 / jardin-astree@cildea.asso.fr
www.jardin-astree.cildea.asso.fr

CILDEA

Maison Moizieux, rue de la Chaux, 42130 Boën sur Lignon
04 77 97 32 74 / contact@cildea.asso.fr
www.cildea.asso.fr